



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AFTCP DU 17 JANVIER 2015

Membres présents : Sarika Pilet, Dominique Durafour, Michelle Deschenaux, Sylvana Giangrande, Christine Bernath, Catherine Delorme

Personne invitée : M. Jean-Roger Wolfgang

Membres excusés : Chrystèle Randag, Suzanne Dubois, Vèrène Dobler, Dominique Vatelli, Ani Gürün, Laurent Thévenin, Jean-Claude Tschantz

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité tel que proposé dans la convocation.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 8 mars 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents après rectification de la date de démission du comité, de Aude Alibert (juillet au lieu de juin).

3. Avenir de l'association

Réunion extraordinaire des membres de l'association pour décider de l'avenir de l'AFTCP après que les deux seuls membres du comité, Sarika et Dominique, aient dit leur essoufflement à n'être que deux pour organiser et proposer des activités.

Sarika Pilet donne lecture des lettres que Vèrène Dobler et Suzanne Dubois ont adressées au comité. Toutes les deux disent comprendre la fatigue que les deux seuls membres du comité ressentent. Cependant Vèrène et Suzanne demandent que la plateforme internet reste active et actualisée et que l'AFTCP conserve son adhésion au réseau européen (PCA).

Les membres présents ont tous la même vision sur l'avenir de l'association.

Michelle nous rappelle que l'association a une structure avec des statuts, un lien déjà établi avec le réseau européen, un site internet et surtout des finances saines. Ces quatre éléments sont une force qu'il serait dommage de faire disparaître. Sans doute viendra un jour, où des forces nouvelles viendront et reprendront le flambeau.

Nous sommes tous d'accord pour que le site internet continue et que les pages des membres restent actives et le site actualisé. Sarika est d'accord de s'en occuper et de le mettre à jour. Les membres se verront proposer une cotisation annuelle de Frs 30.--. Le délai de paiement est fixé à fin mars. Dominique se chargera d'envoyer aux membres, le présent PV ainsi qu'un BVR.

L'assurance la Vaudoise sera mise au courant et l'assurance "responsabilité civile" sera suspendu jusqu'à la reprise des activités de l'association. L'office des impôts du canton de Vaud recevra un courrier et un extrait du PV pour annoncer la mise en

sommeil de l'AFTCP. L'association n'ayant plus d'activités, le montant du CCP sera viré sur le compte Déposito qui bénéficie d'un taux d'intérêt plus attractif que le CCP. Dominique s'en charge.

Le compte PayPal sera résilié et le montant présent sur ce compte, versé sur le CCP. Sarika s'en charge.

4. Approbation des comptes 2014

Dominique Durafour, trésorière, présente et commente les comptes 2014. Les recettes s'élèvent à CHF 1'236.60 et les charges à CHF 1'366.--. L'exercice 2014 se solde par une perte sur l'exercice de Frs 129.10--. Notre capital au 31 décembre est de CHF 18'181.27.

Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2013

Michelle Deschenaux et Christine Bernath ont vérifié les comptes. Christine Bernath donne lecture de leur rapport qui relève la bonne tenue des comptes, la présence de toutes les pièces justificatives et la concordance avec les chiffres donnés. Les deux vérificateurs proposent à l'assemblée générale de donner décharge au comité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Elections des vérificateurs de comptes 2013

Au moment où l'association reprendra ses activités, Christine Bernath et Michelle Deschenaux acceptent d'en être les vérificatrices des comptes.

5. Site internet

Le site internet reste actif, Sarika Pilet se chargera de sa maintenance. Son travail sera rémunéré par un montant de Frs 100.—par année. Les membres devront envoyer à Sarika les modifications à apporter sur leur page.

6. Cotisations

Il n'y aura plus de cotisation puisque les activités de l'association sont suspendues. Les frais de fonctionnement a minima (cotisation PCE et hébergement du site internet) seront compensés par les membres qui désirent garder active leur page sur le site de l'AFTCP.

7 Proposition et divers

Sarika et Dominique organiseront un pique-nique annuel afin que les liens amicaux entre les membres restent vivants. Une date sera proposée à la fin de l'été, nous devrions nous retrouver dans un refuge, ce qui offre un repli possible en cas de pluie. Sarika s'en charge avec sa commune d'Epalinges.

La présidente lève la séance et invite chacun à une collation.

La secrétaire:

Dominique Durafour

La Présidente :

Sarika Pilet